



Obligation de rester chez soi pour des visites

Par **Jurlau44**, le **04/07/2020** à **19:44**

Bonjour,

Nous sommes locataires dans un appartement géré par une agence immobilière, et cet appartement est mis en vente depuis plus d'un an, et l'agent immobilier qui s'en occupe veut faire visiter cet appartement à tout prix à des acheteurs (éventuels) et nous demande d'annuler nos vacances, ce que nous avons refusé. Nous ne refusons pas les visites, on leur a juste demandé de voir cela une fois que nous serons rentrés.

Colère des propriétaires, qui veulent contacter un avocat pour nous obliger à être présents pour chaque visite, en fait, nous ne sommes plus libres de nos mouvements !

Comment devons-nous réagir ? Quels sont les textes de lois pour nous défendre ?

Il faut savoir que cette agence ment aux propriétaires en leur disant qu'ils ne peuvent pas nous joindre, alors que c'est totalement faux.

On est vraiment démunis face à cette situation, je rajoute que nous sommes à jour de nos loyers sans incidents de paiement.

Merci pour votre aide.